



RAPPORT TRIMESTRIEL

Trimestre terminé le 1^{er} avril 2017

Message aux actionnaires

Pour le trimestre terminé le 1^{er} avril 2017

Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous annoncer les résultats du premier trimestre de 2017, notre dividende trimestriel et nos commentaires sur les perspectives de l'entreprise.

Le premier trimestre a été très bon du point de vue opérationnel et financier, car le groupe s'est concentré sur les opérations et l'intégration des diverses acquisitions récentes. Au cours du trimestre, nous avons finalisé l'acquisition de six magasins, trois étant situés à Toronto, deux à Vancouver et un au Nouveau-Brunswick.

Résultats du premier trimestre

Vision New Look a déclaré un chiffre d'affaires record de 51,0 millions \$ et un BAIIA ajusté⁽¹⁾ record de 7,9 millions \$ au premier trimestre terminé le 1^{er} avril 2017, représentant des augmentations de 14,5 % et 8,3 % respectivement par rapport à l'année dernière. Ces augmentations reflètent principalement l'ajout net de 20 magasins au cours des douze derniers mois ainsi qu'à la croissance des ventes des magasins comparables de l'ordre de 1,9 % par rapport à l'année dernière.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires, soit le bénéfice net ajusté pour éliminer l'impact des frais connexes aux acquisitions et la rémunération à base d'actions, était de 2,4 millions \$, soit 0,17 \$ par action⁽²⁾ comparativement à 2,2 millions \$ l'année dernière, soit 0,16 \$ par action. Pour le trimestre, le bénéfice net ajusté par action a augmenté de 6,3 % (sur une base diluée) comparativement à l'année dernière. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires était de 1,3 million \$ comparativement à 1,8 million \$ l'année dernière. Cette diminution résulte principalement de frais connexes aux acquisitions et de rémunération à base d'actions plus élevés. Lorsque ces frais sont rajoutés au bénéfice net, il y a amélioration du bénéfice net ajusté de l'ordre de 200 milles \$.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les impôts payés et les variations des éléments du fonds de roulement ont été de 7,1 millions \$, soit 0,51 \$ par action⁽²⁾, au premier trimestre de 2017 comparativement à 6,7 millions \$, soit 0,49 \$ par action, l'année dernière. Les acomptes d'impôts versés au premier trimestre de 2017 ont été de 1,7 million \$ comparativement à 2,7 million \$ en 2016.

Dividende trimestriel

À la suite de l'approbation des résultats du premier trimestre de 2017, le conseil d'administration de Vision New Look a approuvé le versement d'un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A payable le 30 juin 2017 aux actionnaires inscrits au 22 juin 2017. Le dividende a été désigné comme « dividende déterminé », soit un dividende donnant droit aux particuliers résidant au Canada à un crédit d'impôt pour dividende plus avantageux.

Les actionnaires résidant au Canada peuvent choisir de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions ordinaires de Vision New Look sans paiement de commission ni frais de service ou de courtage par le biais du régime de réinvestissement de dividendes. Jusqu'à nouvel avis, il s'agira de nouvelles actions émises à un prix correspondant à 95 % du cours moyen pondéré pendant les cinq jours ouvrables précédant la date de versement d'un dividende. Tout actionnaire désirant se prévaloir de cette opportunité n'a qu'à en faire la demande à son courtier.

Perspectives

Nous continuons à surveiller énergiquement les opportunités résultant de la consolidation continue du secteur de la vente au détail en optique au Canada. Vision New Look est le plus grand groupe de détaillants de l'optique au Canada, comptant 227 magasins. Il est aussi en position de leader au Québec, dans les Maritimes et dans la région d'Ottawa par l'entremise de ses trois bannières dynamiques bien établies: Lunetterie New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff.

Antoine Amiel
Président
Groupe Vision New Look inc.

Derrick Giannoumis, CPA, CA
Premier vice-président
et Chef de la direction financière
Groupe Vision New Look inc.

Message aux actionnaires

Pour le trimestre terminé le 1^{er} avril 2017

- 1) *Le BAIIA, le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les impôts payés et les variations des éléments du fonds de roulement ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Se référer aux rubriques « BAIIA et BAIIA ajusté » et « Bénéfice net et bénéfice net ajusté » du rapport de gestion pour le rapprochement du bénéfice net à ces mesures; se référer à la rubrique « Activités d'exploitation » pour un rapprochement au flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Vision New Look croit que le BAIIA, le BAIIA ajusté et les flux de trésorerie avant les impôts payés et les variations des éléments du fonds de roulement sont des mesures financières utiles car elles aident à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation et que la communication du bénéfice net ajusté fournit de l'information utile car elle permet la comparaison des résultats nets excluant les frais connexes aux acquisitions, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA, le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les impôts payés et les variations des éléments du fonds de roulement ne doivent pas être interprétés comme des alternatives au bénéfice net ou flux de trésorerie, lesquels sont déterminés selon les IFRS.*
- 2) *Les montants par action sont calculés sur une base diluée.*



RAPPORT DE GESTION

Trimestre terminé le 1^{er} avril 2017

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

FAITS SAILLANTS

Les faits saillants du premier trimestre de 2017 comparativement à ceux du premier trimestre 2016 sont les suivants:

	2017	2016
Chiffre d'affaires	51 043 \$	44 590 \$
Écart	14,5 %	
Écart des commandes de ventes des magasins comparables ^(a)	1,9 %	
BAIIA ajusté^(b)	7 871 \$	7 270 \$
Écart	8,3 %	
% du chiffre d'affaires	15,4 %	16,3 %
Par action (de base)	0,58 \$	0,54 \$
Écart	7,4 %	
Par action (dilué)	0,57 \$	0,53 \$
Écart	7,5 %	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	1 284 \$	1 839 \$
Écart	(30,2 %)	
Bénéfice net par action		
De base	0,09 \$	0,14 \$
Écart	(35,7 %)	
Dilué	0,09 \$	0,13 \$
Écart	(30,8 %)	
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires^(b)	2 424 \$	2 245 \$
Écart	8,0 %	
Par action (de base)	0,18 \$	0,17 \$
Écart	5,9 %	
Par action (dilué)	0,17 \$	0,16 \$
Écart	6,3 %	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant impôts payés et variation des éléments du fonds de roulement^(b)	7 094 \$	6 726 \$
Par action (de base)	0,52 \$	0,50 \$
Écart	4,0 %	
Par action (dilué)	0,51 \$	0,49 \$
Écart	4,1 %	
Dépenses en immobilisations ^(c)	11 225 \$	18 935 \$
Augmentation de la dette nette pour la période ^(d)	8 099 \$	17 493 \$
Dividende par action en trésorerie ^(e)	0,15 \$	0,15 \$
Total des dividendes ^(e)	2 037 \$	2 028 \$
En fin de période		
Nombre de magasins ^(f)	227	207

- a) Les magasins comparables sont ceux en exploitation depuis au moins 12 mois. Les produits composant le chiffre d'affaires sont comptabilisés au moment de la livraison de la marchandise aux clients mais la direction mesure la performance des magasins comparables sur la base des commandes de ventes, qu'elles soient livrées ou non.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

- b) Le BAIIA, le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant impôts payés et variation des éléments du fonds de roulement ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Se référer aux rubriques *BAIIA et BAIIA ajusté*, *Bénéfice net et bénéfice net ajusté* et *Activités d'exploitation* pour les définitions et les rapprochements.
- c) Les dépenses en immobilisations incluent des montants financés par prise en charge de dettes, des soldes de prix d'achat ainsi que l'émission d'actions et participations ne donnant pas le contrôle.
- d) La dette nette correspond au total de la dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts sur le crédit renouvelable, et des dividendes à payer, en sus de la trésorerie.
- e) Les montants de dividendes mentionnés dans le tableau ci-dessus se rapportent aux montants déclarés durant les périodes.
- f) L'augmentation du nombre de magasins au cours du dernier trimestre reflète l'acquisition de 6 magasins, décrite à la note 7 des états financiers, de même qu'une ouverture de magasin.

CONTEXTE

Le rapport de gestion porte sur la situation financière, les résultats d'exploitation ainsi que les flux de trésorerie de Groupe Vision New Look Inc. (« Vision New Look » ou la « société ») et ses filiales, ce qui inclut des entités sur lesquelles Vision New Look a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de façon à influencer sur son rendement sans détenir d'actions de ces entités (Vision New Look et ses filiales sont ensemble identifiées comme le « groupe »).

Le présent rapport de gestion contient, au besoin, des énoncés prospectifs, des commentaires et analyses fournis dans le but d'aider le lecteur à voir l'entreprise du point de vue de la direction. Ce rapport a pour but d'aider à mieux comprendre nos activités et il devrait être lu à la lumière des états financiers consolidés résumés pour le trimestre terminé le 1^{er} avril 2017 et des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

À moins d'indication contraire, toute l'information contenue dans ce rapport est exprimée en milliers de dollars canadiens et est établie selon les normes internationales d'information financière (IFRS). Des renseignements additionnels sur le groupe sont disponibles sur le site Web www.newlookvision.ca. Les documents d'information continue du groupe, y compris les rapports de gestion annuels et trimestriels, les états financiers annuels et trimestriels, les notices annuelles, les formulaires de procuration, les circulaires d'information et les divers communiqués de presse émis par Vision New Look sont également disponibles par le truchement du système SEDAR sur le site Web www.sedar.com.

VUE D'ENSEMBLE DU PREMIER TRIMESTRE

Au cours du trimestre, le groupe a fait l'acquisition de 6 magasins; trois sont à Toronto, deux à Vancouver et un au Nouveau-Brunswick.

Les faits saillants du premier trimestre sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires annuel a augmenté de 14,5 % comparé à l'année dernière pour atteindre 51 million \$. Il se rapporte principalement aux magasins déjà existants car l'incidence des acquisitions faites au premier trimestre de 2017 sur le chiffre d'affaires n'est que partiellement reflétée.
- Les commandes des magasins comparables ont augmenté de 1,9% par rapport à l'année dernière. Ceci marque le onzième trimestre de suite ayant vu une croissance des ventes des magasins comparables.
- Le BAIIA ajusté a augmenté de 8,3 % comparé à l'année dernière pour atteindre 7,9 million \$ et présente une augmentation de 7,5% par action (sur une base diluée) à 0,57 \$.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant impôts payés et variation des éléments du fonds de roulement étaient de 7,1 millions \$, soit une augmentation de 5,5 % par rapport à l'année dernière et une augmentation de 4,1 % par action (sur une base diluée) pour atteindre 0,51 \$.
- Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires, soit le bénéfice net ajusté pour éliminer l'impact des frais connexes aux acquisitions et la rémunération à base d'actions, était de 2,4 million \$ pour le premier trimestre (ou 0,17 \$ par action diluée), comparativement à 2,2 million \$ l'année dernière (ou 0,16 \$ par action diluée). Le bénéfice net ajusté par action pour le trimestre a augmenté de 6,3% comparativement au premier trimestre de 2016 (sur une base diluée).

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

- Le bénéfice net attribuable aux actionnaires a atteint 1,3 million \$ comparativement à 1,8 million \$ l'année dernière. Cette diminution est attribuable à une légère baisse du BAIIA, dû aux frais d'acquisition et à la rémunération à base d'actions plus élevés, une augmentation des frais financiers et des amortissements, partiellement compensés par une baisse d'impôts. L'impôt de l'année dernière reflétait un règlement fiscal spécial. En conséquence, le bénéfice net par action, sur une base diluée, était de 0,09 \$ comparativement à 0,13 \$ l'année dernière, soit une diminution de 30,8%.
- La dette nette a augmenté de 8,1 \$ million \$ au cours du trimestre en raison des emprunts supplémentaires pour fins d'acquisitions d'entreprises et de remboursement prévus sur la dette. Le ration de la dette nette par rapport au BAIIA ajusté a augmenté pour atteindre 2,40 comparativement à 2,19 à la fin de 2016.
- La performance financière du groupe lui a permis de maintenir le versement de dividendes aux actionnaires de 0,15 \$ par action. Le groupe a poursuivi ses efforts pour chercher d'autres opportunités de croissance au Canada.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Le groupe est un chef de file dans l'est du Canada dans les produits et services d'optique. Au 1^{er} avril 2017, le groupe exerçait ses activités sous trois bannières principales : Lunetterie New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff. Le réseau du groupe est composé de 227 succursales spécialisées dans les soins de la vue. Ces succursales sont situées au Québec (121), en Ontario (26), au Nouveau-Brunswick (24), en Nouvelle-Écosse (22), à Terre-Neuve-et-Labrador (13), à l'Île-du-Prince-Édouard (6), en Saskatchewan (2) et en Colombie-Britannique (13). Le groupe exploite un laboratoire de fabrication de lentilles ophtalmiques et un centre de distribution à Ville St-Laurent, au Québec, et un laboratoire de fabrication de lentilles ophtalmiques à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard.

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés du groupe pour l'exercice terminé le 1^{er} avril 2017 ont été approuvés par le conseil d'administration le 11 mai 2017.

MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du groupe pour la période terminée le 1^{er} avril 2017 sont conformes aux politiques et méthodes de calcul énoncées dans les états financiers consolidés audités de 2016, préparés selon la base des IFRS émis par l'*International Accounting Standards Board* (IASB).

Importantes réformes de la comptabilité de location

L'IASB a publié IFRS 16 *Contrats de location* qui remplace l'IAS 17 et les interprétations s'y rapportant et qui représente l'achèvement d'un projet à long terme concernant la comptabilité de location. IFRS 16 impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. La nouvelle norme s'applique aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2019. Dans le cas de Vision New Look, entendu que la fin de son exercice est le dernier samedi du mois de décembre, cette nouvelle norme deviendra obligatoire pour l'exercice financier de 2020. L'adoption anticipée est permise en autant que IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, soit appliqué.

L'incidence quantitative de l'IFRS 16 reste à être déterminée. Toutefois, le groupe a amplement de temps pour se préparer à la transition et s'affaire actuellement à :

- Évaluer les exigences et les incidences qualitatives des provisions transitoires pour l'approche rétrospective complète et l'approche de rattrapage cumulative et rétrospective modifiée.
- Évaluer les ententes afin de déterminer si la définition d'un bail correspond au IFRS 16.
- Réviser les capacités des systèmes TI actuellement en place en ce qui a trait aux exigences d'information et évaluer le besoin d'ajouter des applications ou systèmes additionnels.

En guise d'indication générale de l'incidence quantitative, le groupe a comptabilisé un montant de 69,9 millions \$ à titre d'engagements dans des baux.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2017 a été de 51,0 millions \$, en hausse de 14,5 % par rapport au premier trimestre de l'année dernière. Cette augmentation est attribuable aux magasins comparables déjà existant, aux magasins acquis en 2016 ayant contribué à la croissance des ventes bien qu'ils ne soient pas comparables ainsi que l'ajout de six magasins nouvellement acquis au cours du premier trimestre de 2017.

Les produits composant le chiffre d'affaires sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés aux clients. Par contre, la direction mesure la performance des magasins comparables sur la base des commandes de ventes, qu'elles soient livrées ou non. Les ventes des magasins comparables ont augmenté de 1,9 % au premier trimestre terminé le 1^{er} avril 2017 par rapport au premier trimestre de l'année dernière. Les magasins comparables sont définis comme étant ceux en exploitation depuis les 12 derniers mois.

De plus, les ventes des magasins comparables sont mesurées en fonction de la période comparable de l'année antérieure. Par contre, l'exercice de 2016 ayant une 53^e semaine, il y a un décalage d'une semaine. L'exercice de 2017 a débuté le 1^{er} janvier 2017 alors que celui de 2016 a débuté le 27 décembre 2015. En conséquence, afin de mesurer adéquatement la croissance des ventes des magasins comparables pour le premier trimestre de 2017, les 13 premières semaines de 2017 (du 1^{er} janvier au 1^{er} avril 2017) ont été comparées aux semaines 2 à 14 de l'exercice de 2016 (du 3 janvier au 2 avril 2016).

Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation pour les premiers trimestres et les exercices terminés le 1^{er} avril 2017 et le 26 mars 2016 se résument comme suit:

	2017	2016
	\$	\$
Chiffre d'affaires	51 043	44 590
Matériaux utilisés	11 264	9 691
<i>% du chiffre d'affaires</i>	22,1%	21,7%
Rémunération du personnel		
Salaires et charges sociales	17 700	15 175
<i>% du chiffre d'affaires</i>	34,7%	34,0%
Rémunération à base d'actions	540	160
Frais connexes aux acquisitions d'entreprises	693	337
Autres frais d'exploitation (excluant les frais connexes aux acquisitions d'entreprises)	14 226	12 544
<i>% du chiffre d'affaires</i>	27,9%	28,1%
Total des frais d'exploitation	44 423	37 907
<i>% du chiffre d'affaires</i>	87,0%	85,0%

Matériaux utilisés

Les matériaux utilisés comprennent les montures, les lentilles et les fournitures de fabrication. Le coût des matériaux inclut les gains et pertes de change liés à l'achat de ces matériaux. Malgré son amélioration depuis le quatrième trimestre de 2016, le coût des matériaux utilisés a augmenté de 40 points de pourcentage du chiffre d'affaires au premier trimestre terminé le 1^{er} avril 2017 comparativement à la même période l'année dernière. L'augmentation du ratio est due à l'acquisition récente de bannières ayant un ratio initial de coût des produits plus élevé.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Rémunération du personnel

La rémunération du personnel inclut les salaires, les primes, les jetons de présence des administrateurs, ainsi que les charges sociales pour tous les employés et administrateurs. La plus grande partie de la rémunération concerne les employés des magasins, y compris les opticiens. En pourcentage du chiffre d'affaires, la hausse de 70 points de pourcentage pour le premier trimestre reflète principalement l'implantation de systèmes et des changements au niveau du personnel corporatif.

La rémunération à base d'actions pour une période représente la juste valeur des options de Vision New Look attribuées aux employés et dont les droits sont acquis au cours de cette période. Dans le cadre de son plan stratégique visant à tirer parti de la consolidation du commerce de détail d'optique au Canada et à positionner la société comme un acteur national prédominant, la société a fait en juin 2016 une attribution spéciale et significative d'options (514 000 options) à son équipe de la haute direction afin de mieux harmoniser les objectifs à long terme de la société, de ses actionnaires et de l'équipe dirigeante. Il en résulte une augmentation de la charge de rémunération à base d'actions pour le premier trimestre de 2017 comparativement à celui de 2016.

Frais connexes aux acquisitions d'entreprises

Les frais connexes aux acquisitions d'entreprises incluent les honoraires professionnels encourus spécifiquement lors du processus d'acquisition, que cette acquisition soit réalisée ou non. Les chiffres de 2017 réfèrent à l'acquisition de 6 magasins finalisée durant l'exercice de même qu'aux acquisitions en cours.

Autres frais d'exploitation (excluant les frais connexes aux acquisitions d'entreprises)

Les autres frais d'exploitation comprennent les frais d'occupation des magasins, des installations de fabrication et de distribution, et du siège social, de même que les frais de ventes et d'administration générale. Ils incluent aussi les gains et pertes de change liés à ces frais ainsi que les gains et pertes découlant de la variation de la valeur des contrats de change. Les amortissements ne sont pas inclus car ils sont présentés séparément.

Les autres frais d'exploitation, exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, ont diminué de 20 points de pourcentage, passant de 28,1 % au premier trimestre de 2016 à 27,9 % pour la même période en 2017. L'écart est principalement attribuable à la croissance des ventes qui a devancé la croissance des coûts, résultant de programmes de réduction des coûts pour l'ensemble de la société et de synergies obtenues.

La direction a établie une politique de couverture des achats prévus en dollars US par l'utilisation de contrats de change. Au 1^{er} avril 2017, la société a conclu des ententes pour acheter entre 800 000 \$US et 1 600 000 \$US, tout dépendant du taux au comptant lors de l'achat, à un taux pondéré variant de 1,2800 et 1,3750 CAD.

BAIIA et BAIIA ajusté

Le groupe définit le BAIIA et le BAIIA ajusté selon le tableau ci-dessous. Il faut noter que ces mesures de performance ne sont pas normalisées en vertu des IFRS et ne peuvent être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le groupe croit que ces mesures de performance sont des mesures financières utiles car elles aident à déterminer la capacité de l'entreprise à générer des flux de trésorerie liés à l'exploitation. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA et le BAIIA ajusté ne doivent pas être interprétés comme une mesure alternative au bénéfice net ou aux flux de trésorerie, lesquels sont déterminés conformément aux IFRS. Un rapprochement du bénéfice net, du BAIIA et du BAIIA ajusté est présenté ci-dessous:

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

	2017	2016
	\$	\$
Bénéfice net	1 312	1 864
Amortissement et perte sur la cession d'immobilisations	3 039	2 799
Frais financiers, après revenus d'intérêts	1 379	947
Impôts	890	1 073
BAIIA	6 620	6 683
Rémunération à base d'actions ^(a)	540	160
Perte nette sur la variation de la juste valeur des contrats de change	18	90
Frais connexes aux acquisitions d'entreprises ^(b)	693	337
BAIIA ajusté	7 871	7 270
Écart en \$	601	
Écart en %	8,3%	
% du chiffre d'affaires	15,4%	16,3%
Par action (de base)	0,58	0,54
Par action (dilué)	0,57	0,53

- a) La hausse de la rémunération à base d'actions est due à l'augmentation du nombre d'options attribuées en juin 2016 ainsi que l'augmentation de la juste valeur moyenne pondérée des options (6,46 \$ en 2016 comparativement à 5,43 \$ en 2015).
- b) Les frais connexes aux acquisitions d'entreprises comprennent principalement des honoraires juridiques et autres honoraires liés aux acquisitions d'entreprises, qu'elles soient réalisées ou en cours de réalisation.

Pour le trimestre, la diminution du ratio du BAIIA ajusté reflète l'augmentation du chiffre d'affaires, contrebalancée par des frais d'exploitation plus élevés en pourcentage du chiffre d'affaires.

Se reporter à la rubrique *Résumé des résultats trimestriels* présentée ci-dessous pour la comparaison du BAIIA ajusté sur une base trimestrielle.

Amortissements

Les charges d'amortissement ont varié comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles, net de l'amortissement des crédits d'impôts différés	2 123	1 885
Amortissement des autres actifs incorporels	916	887
Perte de valeur et perte sur la cession d'actifs incorporels		27
Amortissements et perte sur la cession d'actifs incorporels	3 039	2 799

L'augmentation des charges d'amortissement d'actifs incorporels est en lien avec les acquisitions d'entreprises finalisées depuis le début de 2016.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Frais financiers

Le tableau suivant affiche les principaux éléments des frais financiers ainsi que les revenus d'intérêt pour le premier trimestre terminé le 1^{er} avril 2017 comparativement à la période correspondante de 2016 :

	2017	2016
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme ^(a)	506	477
Intérêts liés à un règlement fiscal	4	
Autres intérêts	(4)	19
Charge totale d'intérêts	506	496
Amortissement des coûts différés liés à l'émission de la dette	640	501
Variation de la juste valeur du swap de taux d'intérêts	175	(72)
Autres frais financiers	64	32
Frais financiers	1 385	957
Revenus d'intérêts	6	10
Frais financiers, après les revenus d'intérêts	1 379	947
a) Coût des règlements du swap de taux d'intérêt inclus dans les intérêts sur la dette à long terme ci-dessus	61	66

La facilité de crédit renouvelable est utilisée à la fois pour les opérations courantes et les investissements. Les emprunts sur cette facilité sont comptabilisés à titre de dette à long terme.

Les intérêts sur la dette à long terme combinés à l'amortissement des coûts différés liés à l'émission de la dette ont augmenté par rapport à l'année dernière, correspondant ainsi à un niveau de dette plus élevé.

Le coût moyen de financement, en tenant compte des règlements en vertu du swap d'intérêt et de l'amortissement des frais d'émission différés, était de 4,5 % au 1^{er} avril 2017 comparativement à 5,5 % l'année dernière. Au 1^{er} avril 2017, la dette à long terme est essentiellement composée d'un solde de 19,9 millions \$ sur le crédit renouvelable, d'un solde de 57,8 millions \$ sur le crédit à terme pour acquisitions, et d'un emprunt de 15 millions \$ auprès d'une société de capital de développement.

Afin de limiter le risque d'augmentation des taux d'intérêts, Vision New Look doit maintenir un swap d'intérêts pour fixer le taux sur 50 % du solde des emprunts sur le crédit à terme pour acquisitions.

Impôts

La charge d'impôts est composée des éléments suivants:

	2017	2016
	\$	\$
Exigibles	1 089	1 128
Différés	(199)	(55)
Total	890	1 073
Taux effectif estimé d'impôts sur le bénéfice avant impôts	40,4%	36,5%
Taux statutaire combiné fédéral et provincial	28,1%	27,6%

L'écart entre le taux effectif estimatif d'impôts et le taux statutaire combiné fédéral et provincial est attribuable à des charges non déductibles). Les charges non déductibles sont essentiellement composées de la rémunération à base d'actions et de certains frais connexes aux acquisitions.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Règlement fiscal spécial conclu avec une autorité fiscale provinciale. En 2015, la société a conclu une entente de règlement avec l'Agence du revenu du Canada concernant l'utilisation d'attributs fiscaux découlant de la conversion d'une structure de fiducie à une société en mars 2010. On s'attend à une entente similaire avec une autorité fiscale provinciale. Une provision d'impôt d'environ 0,9 million \$ est inscrite au bilan à cet effet.

Bénéfice net et bénéfice net ajusté

Le bénéfice net du premier trimestre terminé le 1^{er} avril 2017 se comparent à celui de la période correspondante de 2016 comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	1 284	1 839
Écart en \$	(555)	
Écart en %	(30,2%)	
% du chiffre d'affaires	2,5%	4,1%
Montant par action		
De base	0,09	0,14
Dilué	0,09	0,13
Nombre moyen pondéré d'action - de base	13 579 209	13 461 137
Écart	0,9%	
Nombre moyen pondéré d'actions - dilué	13 868 187	13 803 254
Écart	0,5 %	

Pour le trimestre terminé le 1^{er} avril 2017, le bénéfice net a diminué par rapport à l'année dernière en raison d'un BAIIA moins élevé résultant de frais connexes aux acquisitions et de rémunération à base d'action plus élevés, de frais financiers supérieurs engendrés par l'augmentation d'emprunts pour financer des acquisitions, des charges d'amortissement plus élevées en raison d'acquisitions d'entreprises ainsi que des investissements au niveau des magasins existant et du laboratoire, le tout compensé par une diminution de la charge d'impôts.

La direction croit que les ajustements suivants au bénéfice net fournissent de l'information utile car ils permettent la comparaison des résultats nets avant les frais connexes aux acquisitions et la rémunération à base d'actions, lesquels peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre :

	2017	2016
	\$	\$
Bénéfice net attribué aux actionnaires	1 284	1 839
Charges nettes liées au règlement fiscal		
Frais connexes aux acquisitions	693	337
Rémunération à base d'actions	540	160
Impôts s'y rapportant	(93)	(91)
Bénéfice net ajusté attribuables aux actionnaires	2 424	2 245
Écart en \$	179	
Écart en %	8,0%	
% du chiffre d'affaires	4,7%	5,0%
Montant par action		
De base	0,18	0,17
Dilué	0,17	0,16

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Le bénéfice net ajusté par action (diluée) a augmenté à 0,17 \$ en 2017 comparativement à 0,16 \$ en 2016.

Le bénéfice net ajusté calculé ci-dessus n'est pas une mesure conforme aux IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Les investisseurs doivent être conscients que le bénéfice net ajusté ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net ou flux de trésorerie, lesquels sont déterminés selon les IFRS.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant est un résumé des résultats trimestriels consolidés non audités pour chacun des huit derniers trimestres.

	1 ^{er} trimestre		4 ^e trimestre		3 ^e trimestre		2 ^e trimestre		4 trimestres	
	2017 13 sem.	2016 13 sem.	2016 14 sem.	2015 13 sem.	2016 13 sem.	2015 13 sem.	2016 13 sem.	2015 13 sem.	2017 53 sem.	2016 52 sem.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	51 043	44 590	54 489	44 614	48 951	41 379	50 506	46 777	204 989	177 360
% du chiffre d'affaires des quatre trimestres	24,9%	25,1%	26,6%	25,2%	23,9%	23,3%	24,6%	26,4%	100%	100%
BAIIA ajusté ^(c)	7 871	7 270	9 769	9 665	7 965	7 079	10 372	10 080	35 977	34 094
% du chiffre d'affaires	15,4%	16,3%	17,9%	21,7%	16,3%	17,1%	20,5%	21,5%	17,6%	19,2%
Par action (de base) ^(a)	0,58	0,54	0,72	0,72	0,59	0,53	0,77	0,75	2,65	2,52
Par action (dilué) ^(a)	0,57	0,53	0,71	0,70	0,58	0,51	0,75	0,73	2,60	2,46
Bénéfice net (perte nette) attribué aux actionnaires ^(b)	1 284	1 839	3 186	3 755	2 053	(641)	4 093	4 412	10 616	9 365
Par action (de base) ^(a)	0,09	0,14	0,23	0,28	0,15	(0,05)	0,30	0,33	0,78	0,69
Par action (dilué) ^(a)	0,09	0,13	0,23	0,27	0,15	(0,05)	0,30	0,32	0,77	0,68
Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires ^{(c)(d)}	2 424	2 245	4 259	4 345	2 832	2 280	4 610	4 691	14 125	13 561
Par action (de base) ^(a)	0,18	0,17	0,31	0,32	0,21	0,17	0,34	0,35	1,04	1,00
Par action (dilué) ^(a)	0,17	0,16	0,31	0,32	0,20	0,17	0,33	0,34	1,02	0,98
Flux de trésorerie liés à l'exploitation avant impôts payés et la variation des éléments du fonds de roulement ^(c)	7 094	6 726	9 232	9 046	7 688	6 839	9 768	9 665	33 782	32 276
Par action (de base) ^(a)	0,52	0,50	0,68	0,67	0,57	0,51	0,72	0,72	2,49	2,39
Par action (dilué) ^(a)	0,51	0,49	0,67	0,66	0,56	0,50	0,70	0,70	2,44	2,33
Dividende par action	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,60	0,60

- Les montants par action pour une période de quatre trimestres peuvent ne pas correspondre au total des montants par action trimestriels puisqu'un calcul distinct est fait pour chaque trimestre ou période de quatre trimestres.
- Pour le trimestre terminé en septembre 2015, la perte nette reflète la comptabilisation d'un règlement fiscal évalué à 2,8 millions \$.
- Le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et les flux de trésorerie liés à l'exploitation avant les impôts payés et la variation des éléments du fonds de roulement ne sont pas normalisées en vertu des IFRS et ne peuvent être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Les investisseurs doivent être conscients que ces mesures ne doivent pas être interprétés comme une alternative au bénéfice net ou aux flux de trésorerie, lesquels sont déterminés conformément aux IFRS.
- Le bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires a été révisé au quatrième trimestre de 2016, rétrospectivement aux trimestres présentés ci-dessus, pour rajouter la rémunération à base d'actions.

L'augmentation du chiffre d'affaires et du BAIIA ajusté au cours des huit derniers trimestres reflète les acquisitions faites en 2016 et incluant des magasins à Montréal, en Colombie-Britannique à Montréal et au Nouveau-Brunswick. L'augmentation comprend aussi les plus récentes acquisitions à Toronto, Vancouver et au Nouveau-Brunswick ainsi que l'amélioration de la performance des magasins comparables.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

SITUATION DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie pour les premiers trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et le 26 mars 2016 :

	1 ^{er} avril 2017	26 mars 2016
	\$	\$
Activités d'exploitation	5 329	2 993
Activités d'investissement	(10 815)	(16 769)
Activités de financement	3 039	11 343
Diminution nette de la trésorerie	(2 447)	(2 433)
Trésorerie au début	6 594	9 718
Trésorerie à la fin	4 147	7 285

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour les premiers trimestres et les exercices terminés le 1^{er} avril 2017 et le 26 mars 2016 se présentent comme suit. Les montants entre parenthèses indiquent l'utilisation de la trésorerie.

	2017	2016
	\$	\$
Bénéfice avant impôts	2 202	2 937
Ajustements :		
Amortissement et perte sur cession d'immobilisations	3 039	2 799
Amortissement d'avantages incitatifs à la location reportés et variation des loyers différés	(66)	(117)
Charge de rémunération à base d'actions	540	160
Frais financiers	1 385	957
Revenus d'intérêts	(6)	(10)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant les impôts payés et la variation des éléments du fonds de roulement	7 094	6 726
Impôts payés	(1 718)	(2 718)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant la variation des éléments du fonds de roulement	5 376	4 008
Variation des éléments du fonds de roulement	(47)	(1 015)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	5 329	2 993

Le tableau ci-dessus montre que les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation avant les impôts payés et la variation des éléments du fonds de roulement ont augmenté comparativement à l'année dernière. L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est principalement causé par la baisse des impôts payés et de la variation des éléments du fonds de roulement. L'importante diminution des impôts payés en 2017 par rapport à l'an passé reflète les paiements de soldes à payer en 2016 pour les années antérieures.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Des flux de trésorerie ont aussi été générés (ou utilisés) en raison des variations suivantes des éléments du fonds de roulement :

	2017	2016
	\$	\$
Débiteurs	643	(399)
Stocks	(798)	(624)
Frais payés d'avance	(2 480)	(294)
Comptes fournisseurs, frais courus et provisions	2 588	302
Utilisation de la trésorerie	(47)	(1 015)

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement reflètent des variations normales d'un trimestre à l'autre, ainsi que les incidences des nouvelles acquisitions d'entreprises.

L'augmentation de l'utilisation de la trésorerie servant à l'inventaire résulte du besoin de maintenir le niveau des stocks élevé afin d'appuyer les promotions prévues et reflète aussi les stocks des bannières nouvellement acquises.

La hausse importante de l'utilisation de la trésorerie provenant des frais payés d'avance est en lien direct avec la fin du trimestre et les paiements mensuels des frais d'occupation pour le réseau de magasins de la société.

Les comptes fournisseurs ainsi que les frais courus et les provisions ont augmenté de manière importante en fonction des charges supérieures à payer pour les salaires à la fin du trimestre.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie et contreparties hors trésorerie liés aux activités d'investissement au cours des premiers trimestres de 2017 et 2016 sont les suivants. Les montants entre parenthèses représentent l'utilisation de trésorerie.

	2017	2016
	\$	\$
Acquisitions d'entreprises	(6 639)	(15 785)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(4 048)	(898)
Acquisitions d'autres actifs incorporels	(117)	(108)
Avances	12	17
Intérêts reçus	8	10
Paiement de soldes de prix d'achat	(31)	(5)
Trésorerie utilisée dans les activités d'investissement	(10 815)	(16 769)
Trésorerie non utilisée dans les dépenses en immobilisations	20	27
Trésorerie utilisée dans les dépenses en immobilisations	(10 835)	(16 796)
Autres contreparties	(517)	(1 329)
Soldes à payer	(312)	(815)
Solde payé pour acquisition d'entreprises d'un trimestre précédent	439	5
Dépenses en immobilisations^(a)	(11 225)	(18 935)

- a) Les dépenses en immobilisations correspondent à des actifs à long terme acquis, qu'ils soient payés comptant ou financés par des soldes de prix d'achat, une prise à charge de dette à long terme, des actions de New Look Vision, ou une participation sans contrôle.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Acquisitions d'entreprises

En 2017, le groupe a fait l'acquisition de 6 magasins, situés à Toronto, à Vancouver et au Nouveau-Brunswick, pour un total de 6,4 millions \$, incluant des paiements en trésorerie de 6,2 millions \$.

Achat d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels faits au premier trimestre de 2017 font principalement référence à l'ajout d'équipement de laboratoire à la fine pointe de la technologie ainsi que des améliorations locatives. Les investissements étaient aussi en lien avec la rénovation de magasins ainsi que la mise à jour et l'ajout continuels d'équipements d'optiques et de logiciels sophistiqués visant à améliorer l'efficacité opérationnelle et de gestion.

Activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement au cours des premiers trimestres de 2017 et de 2016 sont les suivants. Les montants entre parenthèses représentent l'utilisation de trésorerie.

	2017	2016
	\$	\$
Variation des emprunts sur la facilité de crédit renouvelable	8 118	15 300
Remboursement sur les emprunts à même la facilité de crédit à terme pour acquisitions	(2 250)	(1 331)
Dividendes payés, nets des dividendes réinvestis en actions	(1 732)	(1 722)
Intérêts et frais financiers payés	(1 097)	(920)
Encaissement lors de l'exercice d'options		16
Flux de trésorerie lié aux activités de financement	3 039	11 343

Emprunts sur la facilité de crédit renouvelable

La facilité de crédit renouvelable est utilisée à la fois pour les opérations courantes et pour fins d'investissement.

Remboursement sur les emprunts à terme

Les emprunts à terme sur la facilité de crédit à terme pour acquisitions ont été remboursés tel que prévu.

Dividendes payés

Les montants de dividendes payés sont nets des dividendes réinvestis en actions en vertu du régime de réinvestissement de dividendes. Un dividende de 0,15 \$ par action a été versé à chaque premier trimestre de 2017 et 2016. Les dividendes versés ont été financés par des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Se référer à la rubrique *Dividendes* pour plus de détails.

Intérêts et frais financiers payés

Les montants payés à titre d'intérêts et frais financiers sont commentés dans la section *Frais financiers*.

Encaissement lors de l'exercice d'options

Se référer à la rubrique *Actions et options en circulation* pour plus d'information sur les options exercées en 2017.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

RESSOURCES EN CAPITAL

Facilités de crédit et la dette subordonnée

Les facilités de crédit telles que modifiées au dernier trimestre de 2016 sont les suivantes :

- Un crédit renouvelable de 50 millions \$ (11,8 millions \$ à la fin de 2016) pour financer les opérations courantes et aux fins générales de l'entreprise incluant le financement des dépenses en immobilisations et des acquisitions. L'utilisation de ce crédit est comptabilisée comme dette à long terme car aucun remboursement n'est exigé avant le 25 novembre 2020 en autant que certains ratios financiers, semblables aux balises financières décrites à la rubrique suivante, sont respectés.
- Un de crédit à terme pour acquisitions de 60 millions \$, lequel a été utilisé pour financer des acquisitions d'entreprises. Les paiements annuels sur le crédit à terme pour acquisitions représentent 6 millions \$, sujets à des paiements additionnels en raison d'une clause concernant les «flux de trésorerie excédentaires». Un tel paiement n'a pas été requis ni fait au cours du premier trimestre de 2017. Le solde actuel de la dette est de 57,8 millions \$ et tout solde sera remboursable le 25 novembre 2020.

La dette subordonnée telle qu'amendée en 2016 est la suivante:

- Une dette subordonnée de 15 millions \$ (15 millions \$ à la fin de 2016) pour financer les opérations courantes et pour des fins d'investissement y compris le financement des dépenses en immobilisations et les acquisitions.
- Après l'amendement signé le 25 novembre 2016, le taux d'intérêt applicable est passé de 8 % à 6,75 % en date du 1^{er} janvier 2017.

Au 1^{er} avril 2017, les facilités de crédit et la dette subordonnée utilisées et disponibles étaient comme suit :

	\$
Facilité de crédit renouvelable	
Crédit accordé	50 000
Crédit utilisés au 1 ^{er} avril 2017	19 932
Solde disponible au 1 ^{er} avril 2017	30 068
Facilité de crédit à terme pour acquisitions	
Crédit accordé	60 000
Crédit utilisé au 1 ^{er} avril 2017	57 750
Dette subordonnée	
Crédit accordé	15 000
Crédit utilisé au 1 ^{er} avril 2017	15 000

La société avait également 4,1 millions \$ en trésorerie à la fin du premier trimestre, comprenant un montant de 580 500 \$ dont l'utilisation est restreinte afin de garantir des soldes de prix d'achat du même montant. La société respectait toutes les clauses restrictives concernant les facilités de crédit.

Capacité de satisfaire les obligations

La direction détermine la capacité du groupe à satisfaire ses obligations, incluant le respect des ratios exigés en vertu des facilités de crédit, en analysant les flux de trésorerie antérieurs et prévus, l'utilisation de la facilité de crédit renouvelable, les engagements de dépenses en immobilisations de maintenance et de croissance, les remboursements prévus sur les emprunts, les impôts à payer et les dividendes en espèces à payer. Le tableau suivant résume les balises importantes révisées utilisées par la direction pour la gestion du capital ainsi que les performances qui en résultent.

	Balises	1 ^{er} avril 2017	31 décembre 2016
Dette nette ^(a) / BAIIA ajusté ^(b)	Maximum de 3,00	2,40	2,19
Dette nette ajustée ^(c) / BAIIL ^(d)	Maximum de 4,50	4,09	3,94
Ratio de couverture des frais fixes ^(e)	Minimum de 1,10	1,23	1,34

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

- a) La dette nette fait référence au total de la dette à long terme, incluant la portion à court terme et les emprunts sur le crédit renouvelable, et des dividendes à payer, en sus de la trésorerie.
- b) Le calcul du BAIIA ajusté, illustré à la rubrique *BAIIA ajusté*, couvre une période de quatre trimestres. L'information pro forma est incluse lorsque nécessaire.
- c) La dette nette ajustée correspond à la dette nette plus huit fois les frais de loyer des quatre derniers trimestres. L'information pro forma est incluse lorsque nécessaire.
- d) Le BAIIAL, défini comme étant le BAIIA plus les frais de loyer, couvre une période de quatre trimestres.
- e) Le ratio de couverture des frais fixes est défini, pour une période de quatre trimestres, comme étant le ratio (i) du BAIIA ajusté moins les dépenses en immobilisations de maintenance, les impôts exigibles, et les dividendes versés en espèces, sur (ii) les frais fixes. Aux fins de ce calcul, les frais fixes sont composés des remboursements planifiés de la dette et des intérêts payés durant la période. Les frais ponctuels liés au règlement fiscal décrit à la rubrique *Impôts* ne sont pas considérés dans le calcul de ce ratio.

Le ratio de dette / BAIIA ajusté et le ratio de dette nette ajustée / BAIIAL ont augmenté en raison de la dette additionnelle et du loyer additionnel. Cependant, ils sont bien en-deçà des balises maximales. Le ratio de couverture des frais fixes a diminué, mais il est bien au-dessus de la balise minimale.

DIVIDENDES

Dividendes déclarés

Conformément à une pratique bien établie, Vision New Look a déclaré un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A dans chacun des premiers trimestres de 2017 et de 2016. Les dividendes déclarés sont habituellement désignés comme « dividendes déterminés », soit des dividendes donnant droit aux particuliers résidant au Canada à un crédit d'impôt pour dividende plus avantageux. L'information concernant la situation fiscale des dividendes est disponible sur le site Internet www.newlookvision.ca dans la section *Investisseurs*.

Le 11 mai 2017, Vision New Look a déclaré un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A à être versés le 30 juin 2017 aux actionnaires inscrits au 22 juin 2017. Le dividende a été désigné comme « dividende déterminé ».

La décision de déclarer un dividende est prise trimestriellement lorsque les états financiers d'un trimestre ou d'un exercice sont rendus disponibles au conseil d'administration. Bien qu'il n'y ait aucune garantie qu'un dividende sera déclaré à l'avenir, Vision New Look et son prédécesseur, Fonds de revenu Benvest New Look, ont versé régulièrement un dividende ou une distribution depuis 2005.

Régime de réinvestissement des dividendes

Le régime de réinvestissement des dividendes donne aux actionnaires le choix de réinvestir leurs dividendes en espèces en actions de Vision New Look, sans paiement de commissions ni de frais de service ou de courtage. Jusqu'à nouvel avis, les actions sont émises sur le capital autorisé à un prix correspondant à 95 % du cours moyen pondéré pendant les cinq jours ouvrables précédant la date de versement d'un dividende.

Les actions de catégorie A émises par le biais du régime de réinvestissement de dividendes dans les trimestres depuis l'an dernier à ce jour sont les suivantes:

	2017	2016
Nombre d'actions émises durant la période	12 002	10 370
Prix d'émission moyen par action	\$25,43	\$28,07
Total	\$305	\$291

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

ACTIONS ET OPTIONS EN CIRCULATION

Au 30 avril 2017, Vision New Look avait 13 591 079 actions ordinaires de catégorie A en circulation, lesquelles étaient les seules actions en circulation. Ce nombre comprend les seules transactions faites au premier trimestre de 2017, soit les actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes

Au 30 avril 2017, il y avait 1 230 225 options en circulation pour l'achat du même nombre d'actions ordinaires de catégorie A de Vision New Look à un prix d'exercice moyen pondéré de 23,28 \$. Le prix d'exercice reflète la valeur au marché au cours des cinq jours ouvrables précédant la date d'attribution. Les options en circulation ont une échéance variant de cinq ans à sept ans après leur date d'attribution. Au 30 avril 2017, le solde des actions réservées par la Bourse de Toronto pour l'exercice d'options était de 1 427 057.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction a la responsabilité de concevoir les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI - tel que défini dans le Règlement 52-109) pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la société est communiquée à la direction, y compris au chef de la direction financière et au président, et que l'information devant être présentée en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières est enregistrée et présentée dans les délais prescrits. La direction est également responsable de concevoir le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF - tel que défini dans le Règlement 52-109) au sein de Vision

New Look pour fournir l'assurance raisonnable à l'égard de la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins de publication, conformément aux IFRS.

Les changements apportés au CIIF au cours de la période allant du 31 décembre 2016 au 1^{er} avril 2017 comprennent l'amélioration continue des procédures de consolidation de l'information financière de la division corporative et des unités d'exploitation. A part cela, aucune modification du CIIF ayant une incidence importante ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu lieu.

PERSPECTIVES

Nos priorités actuelles ainsi que nos plans de développement comprennent les objectifs suivants :

- Réussir l'intégration des 6 magasins acquis au premier trimestre de 2017 et des 32 magasins acquis en 2016;
- Continuer l'exploration d'opportunités de croissance à travers le Canada;
- Continuer de partager les meilleures pratiques entre les bannières par l'entremise d'activités d'analyse comparative et de la détermination des domaines où le groupe peut maximiser les résultats et la trésorerie;
- Continuer de tirer parti de l'effet de levier des trois bannières principales, soit Lunetterie New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff, qui ont une solide réputation établie depuis longtemps dans leurs marchés respectifs;
- Continuer l'expansion des réseaux Lunetterie New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff dans leurs marchés respectifs par l'ouverture de nouveaux magasins et l'acquisition de cliniques d'optique indépendantes;
- Améliorer les liquidités et le bilan par un programme planifié de remboursements annuels de la dette;
- Accroître notre part de marché en tirant parti de nos installations de fabrication et de distribution à la fine pointe de la technologie, un marketing dynamique, de l'équipement optométrique, et un personnel continuellement en formation;
- Continuer d'accroître l'efficacité de l'exploitation en investissant de façon significative dans les systèmes technologiques de la vente au détail;
- Continuer d'améliorer notre plateforme web pour la prise de rendez-vous pour l'examen de la vue et pour les commandes de verres de contact ainsi qu'une plus grande information fournie au public par notre site web et notre infolettre sur les tendances de la mode en lunetterie.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Certaines grandes chaînes internationales spécialisées dans les produits d'optique ont réussi à élargir la gamme de produits et services offerts dans leur réseau de magasins d'optique en introduisant des produits et services de protection auditive et d'écoute. À la suite de l'acquisition de certains droits de distribution et actifs liés à la protection auditive en 2010 dans le cadre de la réorganisation avec Sonomax, Vision New Look a lancé certains projets en magasin liés à ces produits et services. Jusqu'à maintenant, ces projets ne font pas encore l'objet d'un succès commercial significatif car la société s'est concentrée durant les dernières années sur l'acquisition d'importantes entreprises telles Vogue Optical, Greiche & Scaff et iVision. Néanmoins, Vision New Look a l'intention de soutenir ces projets et de continuer leur développement en 2017 et au-delà.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les énoncés contenus dans le présent rapport de gestion autres que ceux ayant trait à des faits historiques sont des énoncés prospectifs, y compris, sans limitation, les énoncés au sujet de la situation financière future, de la stratégie commerciale, des coûts projetés, ainsi que des plans et des objectifs futurs de Vision New Look ou touchant Vision New Look. Les lecteurs peuvent repérer un grand nombre de ces énoncés en prêtant attention aux termes comme « croit », « considère », « s'attend à », « prévoit », « a l'intention », « entend », « estime » et aux termes similaires, ainsi qu'à leur forme négative, et à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel. Rien ne garantit que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels les énoncés prospectifs sont fondés vont se concrétiser. Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Bien que la direction de Vision New Look considère que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles se révéleront justes. Les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs et faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans les énoncés prospectifs figurant dans les présentes incluent les changements en instance ou proposés à la législation et à la réglementation, la concurrence de concurrents établis et de nouveaux venus, les progrès technologiques, les fluctuations des taux d'intérêt, la conjoncture économique en général, l'acceptation et la demande de nouveaux produits et services et les fluctuations des résultats opérationnels, de même que d'autres risques énoncés dans la Notice annuelle courante de Vision New Look, que l'on peut consulter au www.sedar.com. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont formulés en date des présentes, et New Look Vision ne s'engage nullement à les mettre à jour publiquement afin qu'ils tiennent compte, entre autres, de renseignements ou d'événements nouveaux, sauf si la loi l'y oblige.

Le 11 mai 2017



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Trimestre terminé le 1^{er} avril 2017

États consolidés du bénéfice net et du résultat global

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016
En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	2017	2016
	\$	\$
Chiffre d'affaires	51 043	44 590
Matériaux utilisés	11 264	9 691
Rémunération du personnel (note 3.1)	18 240	15 335
Autres frais d'exploitation (note 3.2)	14 919	12 881
Bénéfice avant amortissements, perte sur la cession d'immobilisations et frais financiers	6 620	6 683
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations (note 3.3)	3 039	2 799
Frais financiers, après revenus d'intérêts (note 4)	1 379	947
Bénéfice avant impôts	2 202	2 937
Impôts		
Exigibles	1 089	1 128
Différés	(199)	(55)
Total des impôts	890	1 073
Bénéfice net et résultat global	1 312	1 864
Bénéfice net et résultat global attribués aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	28	25
Actionnaires de Vision New Look	1 284	1 839
	1 312	1 864
Bénéfice net par action (note 5)		
De base	0,09	0,14
Dilué	0,09	0,13

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016
En milliers de dollars canadiens

	2017	2016
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice avant impôts	2 202	2 937
Ajustements :		
Amortissements et perte sur la cession (note 3.3)	3 039	2 799
Amortissement des avantages incitatifs à la location différés et variation des loyers différés	(66)	(117)
Rémunération à base d'actions	540	160
Frais financiers (note 4)	1 385	957
Revenus d'intérêts (note 4)	(6)	(10)
Impôts payés	(1 718)	(2 718)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments du fonds de roulement	5 376	4 008
Variations des éléments du fonds de roulement (note 6)	(47)	(1 015)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	5 329	2 993
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'entreprises (note 7)	(6 639)	(15 785)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(4 048)	(898)
Acquisitions d'autres actifs incorporels	(117)	(108)
Prêts et avances	12	17
Intérêts reçus	8	10
Paiement de soldes de prix d'achat	(31)	(5)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(10 815)	(16 769)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des emprunts sur le crédit renouvelable	8 118	15 300
Remboursements sur les emprunts à même la facilité de crédit à terme pour acquisitions	(2 250)	(1 331)
Dividendes payés, nets des dividendes réinvestis	(1 732)	(1 722)
Intérêts et frais financiers payés	(1 097)	(920)
Encaissement lors de l'exercice d'options d'achat d'actions		16
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	3 039	11 343
Diminution nette de la trésorerie	(2 447)	(2 433)
Trésorerie au début	6 594	9 718
Trésorerie à la fin	4 147	7 285

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Bilans consolidés

En milliers de dollars canadiens

	1 ^{er} avril 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
ACTIFS		
Actifs à court terme		
Trésorerie	4 147	6 594
Débiteurs	3 195	3 448
Impôts à recevoir	398	
Prêts et avances	330	343
Stocks	19 954	17 966
Frais payés d'avance	3 396	825
Total des actifs à court terme	31 420	29 176
Prêts et avances	603	603
Immobilisations corporelles	46 546	44 561
Goodwill	70 936	67 478
Autres actifs incorporels	52 453	50 998
Total des actifs	201 958	192 816
PASSIFS		
Passifs à court terme		
Créditeurs, frais courus et provisions	26 745	23 099
Impôts à payer		231
Versements sur la dette à long terme (note 8)	5 910	7 078
Total des passifs à court terme	32 655	30 408
Dette à long terme (note 8)	86 709	79 888
Autres passifs à long terme	2 062	1 965
Passifs d'impôt différé	8 681	8 824
Total des passifs	130 107	121 085
CAPITAUX PROPRES		
Actions ordinaires de catégorie A	64 403	64 098
Surplus d'apport	3 376	2 836
Bénéfices non distribués	3 301	4 054
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Vision New Look	71 080	70 988
Participation ne donnant pas le contrôle	771	743
Total des capitaux propres	71 851	71 731
Total des passifs et capitaux propres	201 958	192 816

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016
En milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions

	Capitaux propres attribuables aux						Total des capitaux propres
	Actions ordinaires de catégorie A		Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Actionnaires de Vision New Look	Participations ne donnant pas le contrôle	
	Nombre	\$					
Solde au 31 décembre 2016	13 579 077	64 098	2 836	4 054	70 988	743	71 731
Bénéfice net				1 284	1 284	28	1 312
Rémunération à base d'actions			540		540		540
Actions émises par Vision New Look :							
Dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes	12 002	305			305		305
Dividendes déclarés				(2 037)	(2 037)		(2 037)
Solde au 1^{er} avril 2017	13 591 079	64 403	3 376	3 301	71 080	771	71 851

	Capitaux propres attribuables aux						Total des capitaux propres
	Actions ordinaires de catégorie A		Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Actionnaires de Vision New Look	Participations ne donnant pas le contrôle	
	Nombre	\$					
Solde au 26 décembre 2015	13 419 892	61 413	1 467	1 009	63 889	323	64 212
Bénéfice net				1 839	1 839	25	1 864
Rémunération à base d'actions			160		160		160
Actions émises par Vision New Look :							
En paiement partiel de l'acquisition d'une entreprise	31 604	900			900		900
À la suite de l'exercice d'options:			(56)		—		—
En contrepartie de trésorerie	2 100	16			16		16
Selon le mode sans encaissement	55,319				—		—
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes	10 370	291			291		291
Participations ne donnant pas le contrôle lors de l'acquisition d'une entreprise					—	429	429
Dividendes déclarés				(2 028)	(2 028)		(2 028)
Solde au 26 mars 2016	13 519 285	62 676	1 571	820	65 067	777	65 844

Au 1^{er} avril 2017 et au 26 mars 2016, la valeur comptable des actions ordinaires de catégorie A était nette de prêts faits à des parties liées totalisant 251 000 \$.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

1. STATUTS ET ACTIVITÉS

Groupe Vision New Look inc. / New Look Vision Group Inc. («Vision New Look» ou la «société»), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, exerce ses activités au Canada dans le secteur de l'optique. Le siège social est situé au 1, Place Ville-Marie, Montréal, Québec, Canada. Les actions de la société sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX:BCI). Avant juin 2015, le nom de la société était Lunetterie New Look inc. / New Look Eyewear Inc.

Dans les présents états financiers, toute référence au «groupe» signifie Vision New Look et ses filiales. Le groupe exploite trois bannières principales, soit Lunetterie New Look / New Look Eyewear, Greiche & Scaff et Vogue Optical.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Conformité aux normes comptables internationales (IFRS)

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Ils ne comprennent pas toute l'information exigée par les IFRS pour des états financiers annuels et devraient être lus à la lumière des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 26 décembre 2015. Ils ont été approuvés par le conseil d'administration le 11 mai 2017.

2.2 Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément aux méthodes comptables adoptées lors des derniers états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

2.3 Fin d'exercice et périodes comptables intermédiaires

La fin d'exercice de la société est le dernier samedi de décembre et ses périodes comptables intermédiaires se terminent le dernier samedi de mars, juin et septembre et décembre, à l'exception des deux premiers trimestres de 2017 qui se terminent le premier samedi d'avril et de juillet. Chaque période intermédiaire compte 13 semaines, à l'exception du dernier trimestre de 2016 qui en compte 14.

3. INFORMATION SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	2017	2016
	\$	\$
3.1 Rémunération du personnel		
Salaires et charges sociales	17 700	15 175
Rémunération à base d'actions	540	160
	18 240	15 335
3.2 Montants inclus dans les autres frais d'exploitation		
Frais connexes aux acquisitions	693	337
3.3 Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations		
Amortissement des immobilisations corporelles, après amortissement des crédits d'impôts différés pour investissement	2 123	1 885
Amortissement des autres actifs incorporels	916	887
Perte de valeur et perte sur la cession d'actifs incorporels		27
	3 039	2 799

Notes aux états financiers consolidés

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

4. FRAIS FINANCIERS, APRÈS REVENUS D'INTÉRÊTS

	2017	2016
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	506	477
Intérêts en lien avec un règlement fiscal	4	
Autres intérêts	(4)	19
Charge totale d'intérêts	506	496
Amortissement des frais différés liés à l'émission de dette	640	501
Variation de la juste valeur du swap de taux d'intérêt	175	(72)
Autres frais financiers	64	32
Frais financiers	1 385	957
Revenus d'intérêts	6	10
Frais financiers, après revenus d'intérêts	1 379	947

5. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

	2017	2016
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Vision New Look	1 284 \$	1 839 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du bénéfice de base par action	13 579 209	13 461 137
Effet dilutif des options sur actions	288 978	342 117
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action	13 868 187	13 803 254
Bénéfice net par action		
De base	0,09 \$	0,14 \$
Dilué	0,09 \$	0,13 \$
Options hors du cours pour l'achat d'actions de Vision New Look pour la période ^(a)	736 500	222 500

- a) Les options hors du cours pour l'achat d'actions de Vision New Look au cours d'une période sont des options comportant un prix d'exercice plus élevé que le cours du marché de ces actions au cours de la même période. Ces actions ne sont pas comprises dans le calcul du bénéfice dilué par action.

6. INFORMATION SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

6.1 Variations des éléments du fonds de roulement

Les variations des éléments du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation se détaillent comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Débiteurs	643	(399)
Stocks	(798)	(624)
Frais payés d'avance	(2 480)	(294)
Créditeurs, frais courus et provisions	2 588	302
Utilisation de trésorerie	(47)	(1 015)

Notes aux états financiers consolidés

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

7. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

7.1 Acquisitions en 2017

Au premier trimestre de 2017, le groupe a fait l'acquisition de 6 magasins : trois à Toronto, deux à Vancouver et un au Nouveau-Brunswick. L'acquisition a été faite en vue de renforcer la position du groupe dans l'industrie de l'optique au Canada. La répartition des prix d'achat combinés a été établie comme suit :

Valeurs comptables des actifs identifiables	\$
Fonds de roulement net	608
Immobilisations corporelles	875
Actifs incorporels	2 300
Passifs d'impôt différé	(185)
Actifs nets identifiables	3 598
Goodwill (a)	2 789
Total des actifs nets acquis	6 387
Paieement en trésorerie (b)	6 232
Soldes à payer (c)	155
Contrepartie totale	6 387

Cette répartition du prix d'achat est sujette à changement advenant que des nouvelles informations soient rendues disponibles.

- Le goodwill est attribué au personnel, à la localisation des magasins, aux relations avec des optométristes, au savoir-faire et aux synergies attendues du regroupement d'activités des entreprises acquises avec celles du groupe. La direction estime que 2,1 millions \$ du goodwill sont amortissables aux fins fiscales.
- Approximativement 454 milles \$ ont été versé dans un compte tiers bloqué, lequel n'est accessible conjointement que par Vision New Look et le vendeur.
- Les soldes à payer sont garantis par des comptes bancaires à usage restreint pour les mêmes montants.

Depuis leur date d'acquisition jusqu'au 1^{er} avril 2017, les magasins acquis ont généré un chiffre d'affaires de 0,7 millions \$. Compte tenu des nombreuses fin d'exercices et systèmes comptables des entreprises acquises, il n'était pas pratique de déterminer le résultat pro forma du chiffre d'affaires et du bénéfice net du groupe comme si les acquisitions avaient eu lieu en début d'exercice.

La contrepartie payée en espèces a été financée par les facilités de crédit.

7.2 Acquisitions en 2016

En 2016, le groupe a fait l'acquisition de 32 magasins situés dans le sud-ouest de l'Ontario, à Montréal, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique. L'acquisition a été faite en vue de renforcer la position du groupe dans l'industrie de l'optique au Canada. La presque totalité des magasins acquis ont été convertis, ou sont en voie d'être convertis, soit à la bannière Vogue Optical, la bannière Greiche & Scaff ou la bannière Lunetterie New Look.

Au 31 décembre 2016, la répartition des prix d'achat combinés était sujette à changement et le demeurera jusqu'au 12 décembre 2017. À noter que la révision qui en découle se rapporte aux acquisitions comprises dans la période de temps allouée pour la réévaluation des justes valeurs.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Valeurs comptables des actifs identifiables	Révisées 1 ^{er} avril 2017	Initiales 31 décembre 2016
	\$	\$
Fond de roulement net	985	840
Immobilisations corporelles	3 837	4 219
Actifs incorporels	11 435	11 481
Passifs à long terme	(184)	(184)
Passifs d'impôt différé	(1 538)	(1 669)
Actifs nets identifiables	14 535	14 687
Goodwill^(a)	16 313	15 644
Total des actifs nets acquis	30 848	30 331
Paiement en trésorerie	28 576	28 169
Soldes à payer ^(b)	943	833
31,604 actions de Vision New Look	900	900
Parts ne donnant pas le contrôle ^(c)	429	429
Contrepartie totale	30 848	30 331

- a) Le goodwill est attribué au personnel, au savoir-faire ainsi qu'aux synergies attendues du regroupement des activités de l'entreprise acquise avec celles du groupe. La direction estime qu'environ 8.935 millions \$ du goodwill acquis sera amortissable aux fins des impôts.
- b) Les soldes à payer incluent 425,5 milles \$ en retenues de garantie, garantis par des comptes bancaires à usage restreint, en plus d'un ajustement de prix de 517 milles \$.
- c) Les participations ne donnant pas le contrôle représentent une participation de 25 % dans une société exploitant un magasin et une participation de 49 % dans une société exploitant un autre magasin. La valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle reflète une part proportionnelle de la juste valeur des actifs nets acquis.

Depuis leur date d'acquisition jusqu'au 31 décembre 2016, les magasins acquis ont généré un chiffre d'affaires de 14 millions \$. Compte tenu des nombreuses fin d'exercices et systèmes comptables des entreprises acquises, il n'était pas pratique de déterminer le résultat pro forma du chiffre d'affaires et du bénéfice net du groupe comme si les acquisitions avaient eu lieu en début d'exercice.

La contrepartie payée en espèces a été financée par les facilités de crédit.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les trimestres terminés le 1^{er} avril 2017 et 26 mars 2016

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

8. DETTE À LONG TERME

	1 ^{er} avril 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Acceptations bancaires à même la facilité de crédit renouvelable, taux effectif de 3,76 % (3,39 % au 31 décembre 2016)	18 900	6 600
Prêt basé sur le taux préférentiel à même la facilité de crédit renouvelable, taux effectif de 4,45 % (4,075 % au 31 décembre 2016)	1 032	5 214
Acceptations bancaires à même la facilité de crédit à terme pour acquisitions, taux effectif de 3,76 % (3,39 % au 31 décembre 2016) ^(a)	57 700	58 400
Prêt basé sur le taux préférentiel à même la facilité de crédit à terme pour acquisitions, taux effectif de 4,45 % (4,075 % au 31 décembre 2016)	50	1 600
Dette subordonnée auprès d'une société de développement de capital, remboursable à l'échéance en 2018, taux nominal de 6,75 % ^(b) (8 % au 31 décembre 2016) ^(a)	15 000	15 000
Soldes de prix d'achat, à intérêts variant de 0% à 5%, garantis par des dépôts totalisant 581 \$, remboursements prévus jusqu'en 2018 ^(c)	973	1 223
Autres	353	380
Total de la dette	94 008	88 416
Frais différés liés à l'émission de dette ^(a)	(1 389)	(1 450)
	92 619	86 967
Versements exigibles à moins d'un an	5 910	7 078
	86 709	79 888

- Les frais de transactions concernant la facilité de crédit à terme pour acquisitions et la dette subordonnée sont inclus dans les frais différés présentés ci-dessus. Ils sont amortis selon la méthode du taux d'intérêts effectif.
- Le 25 novembre 2016, Vision New Look et la société de développement de capital ont modifié l'entente sur la dette subordonnée de façon à réduire le taux d'intérêt à 6,75 %, à compter du 1^{er} janvier 2017.
- Les dépôts sont inclus dans la trésorerie au bilan.

9. DIVIDENDES

Vision New Look a déclaré des dividendes trimestriels totalisant 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A pour les premiers trimestres de 2017 et de 2016.

Les dividendes payés présentés aux flux de trésorerie sont nets des dividendes réinvestis en actions ordinaires de catégorie A de Vision New Look dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes. Les dividendes réinvestis en 2017 totalisent 305 000 \$ (291 000 \$ en 2016). Les montants de dividendes déclarés dans une période diffèrent de ceux payés dans cette période en raison d'écarts temporaires.

10. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

10.1 Dividendes

Le 11 mai 2017, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A aux actionnaires inscrits le 22 juin 2017. Le dividende sera payable le 30 juin 2017 et aucun passif n'a été enregistré à cet égard dans les états financiers du premier trimestre de 2017.



NEWLOOK
lunetterie



Vogue Optical POLITIQUE DE 2e PAIRE GRATUITE



greiche & scaff
professionnels de la vue

Trimestre terminé le 1^{er} avril 2017

RAPPORT TRIMESTRIEL

Trimestre terminé le 1^{er} avril 2017

Groupe Vision New Look inc. Conseil d'administration

W. John Bennett
Président du conseil
Groupe Vision New Look inc.

Antoine Amiel
Président
Groupe Vision New Look inc.

Richard Cherney
Secrétaire
Groupe Vision New Look inc.
Associé directeur
Davies Ward Phillips & Vineberg

M. William Cleman
Consultant entreprise de gestion
Cleman Consulting Inc.

Paul S. Echenberg
Président et chef de la direction
Schroders and Associates
Canada Inc.

Martial Gagné
Président
Lunetterie New Look /
Greiche & Scaff

C. Emmett Pearson
Administrateur
Groupe Vision New Look inc.

Groupe Vision New Look inc. Haute direction

Antoine Amiel
Président
Groupe Vision New Look inc.

Derrick Giannoumis
Premier vice-président et
chef de la direction financière
Groupe Vision New Look inc.

Mario Pageau
Premier vice-président
Produits et services optiques
Groupe Vision New Look inc.

Martin Galerneau
Vice-président
Technologies de l'information
Groupe Vision New Look inc.

Franca Russo
Vice-présidente
Mise en marché
Groupe Vision New Look inc.

Greiche & Scaff Haute direction

Martial Gagné
Président
Greiche & Scaff

Pierre Freiji
Vice-président et directeur général
Greiche & Scaff

Lunetterie New Look Haute direction

Martial Gagné
Président
Lunetterie New Look

Marie-Josée Mercier
Vice-présidente
Ventes et Opérations
Lunetterie New Look

France Reimnitz
Vice-présidente
Marketing et Mise en marché
Lunetterie New Look

Caroline Rouleau
Vice-présidente
Services professionnels et
Ressources humaines
Lunetterie New Look

Vogue Optical Group Inc. Haute direction

John MacLeod
Président
Vogue Optical Group Inc.

Juanita Leary
Vice-présidente
Ventes et Marketing
Vogue Optical Group Inc.

Regan Lewis
Vice-président
Finances
Vogue Optical Group Inc.

Coordonnées

Siège social
1, Place Ville-Marie, bureau 3438
Montréal, (Québec), H3B 3N6
Tél : (514) 877-4299
Télec : (514) 876-3956
Site Internet : newlookvision.ca

Renseignements
Lise Melanson
Tél : (514) 877-4299
Télec : (514) 876-3956
Courriel : l.melanson@benvest.com

NEWLOOK
lunetterie

Vogue Optical POUR TOUTE
DE 24 HEURES
GRATUITE

greiche & scaff
professionnels de la vue

En date du 30 avril, Groupe Vision New Look inc. avait 13 591 079 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation. Groupe Vision New Look inc. est un chef de file dans les produits et services de l'optique dans l'est du Canada exploitant un réseau de 227 succursales principalement sous les bannières Lunetterie New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff ainsi que des laboratoires à la fine pointe de la technologie.